

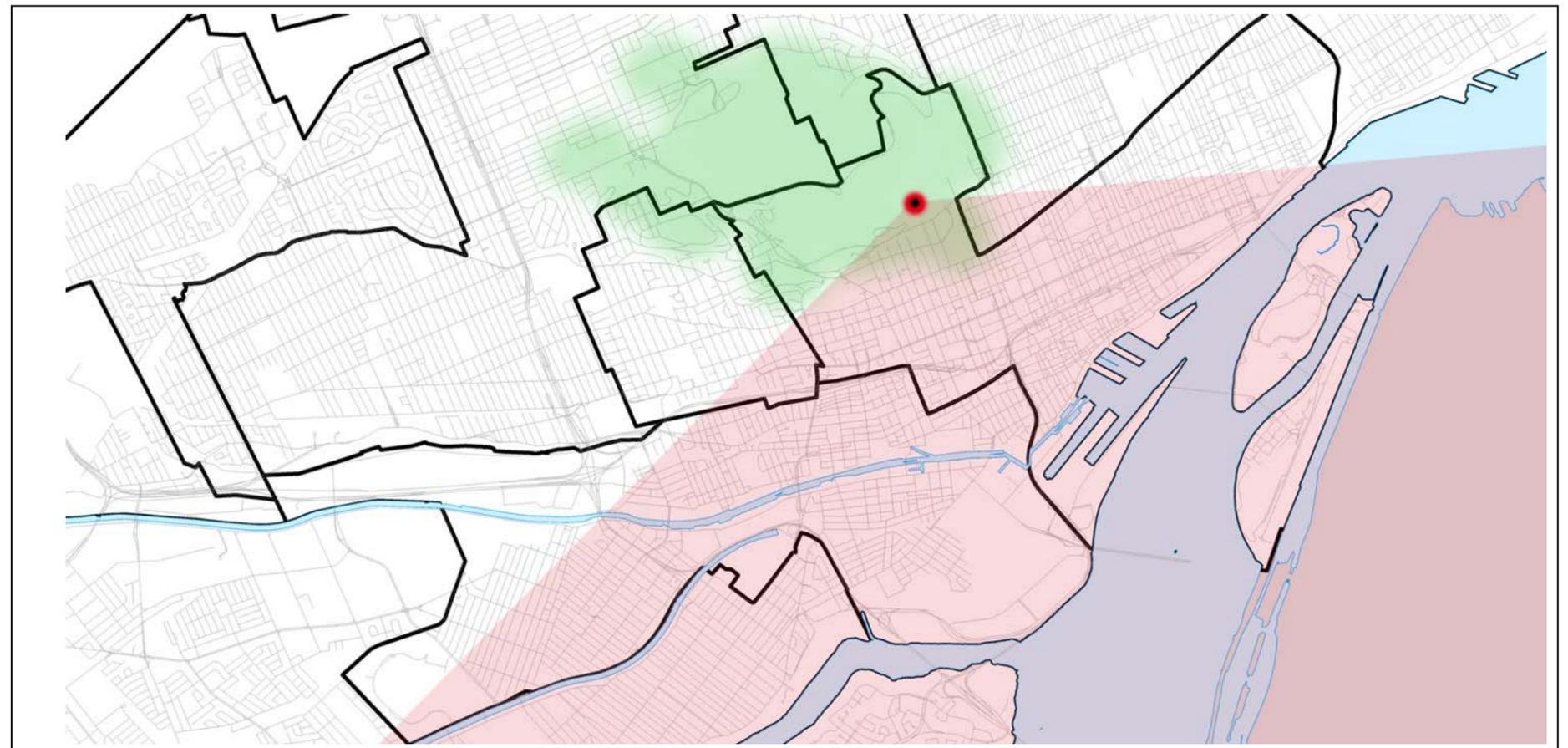
1. Chalet de la Montagne



☒ Vue présentant un portrait général de l'ensemble du centre-ville.

☒ Vue sur le fleuve Saint-Laurent, les îles du Parc Jean-Drapeau, la Rive-Sud, ainsi que les collines montréaléennes.

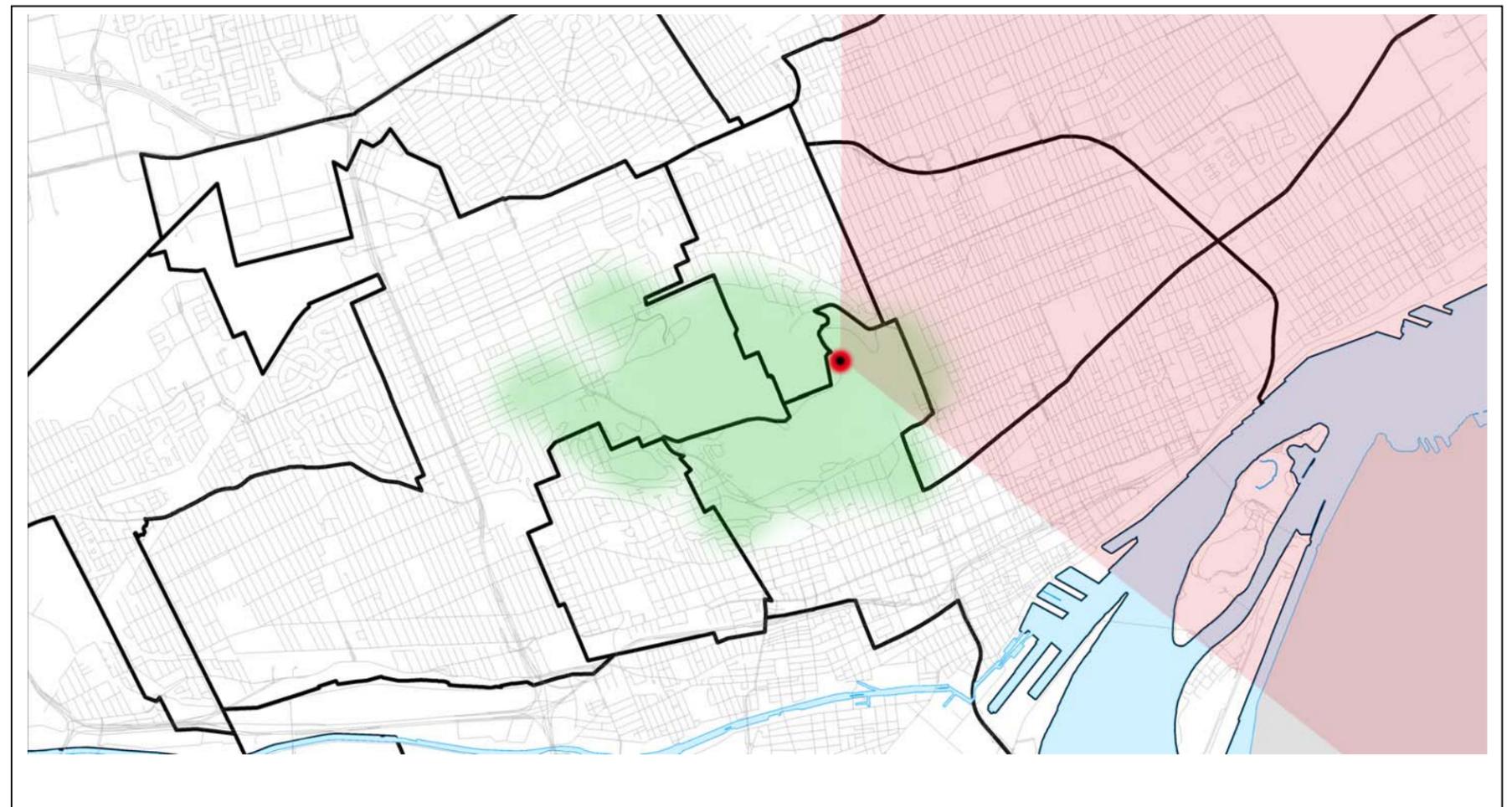
☒ Belvédère public, faisant partie intégrante du Parc du Mont-Royal.



2. Belvédère Camillien-Houde



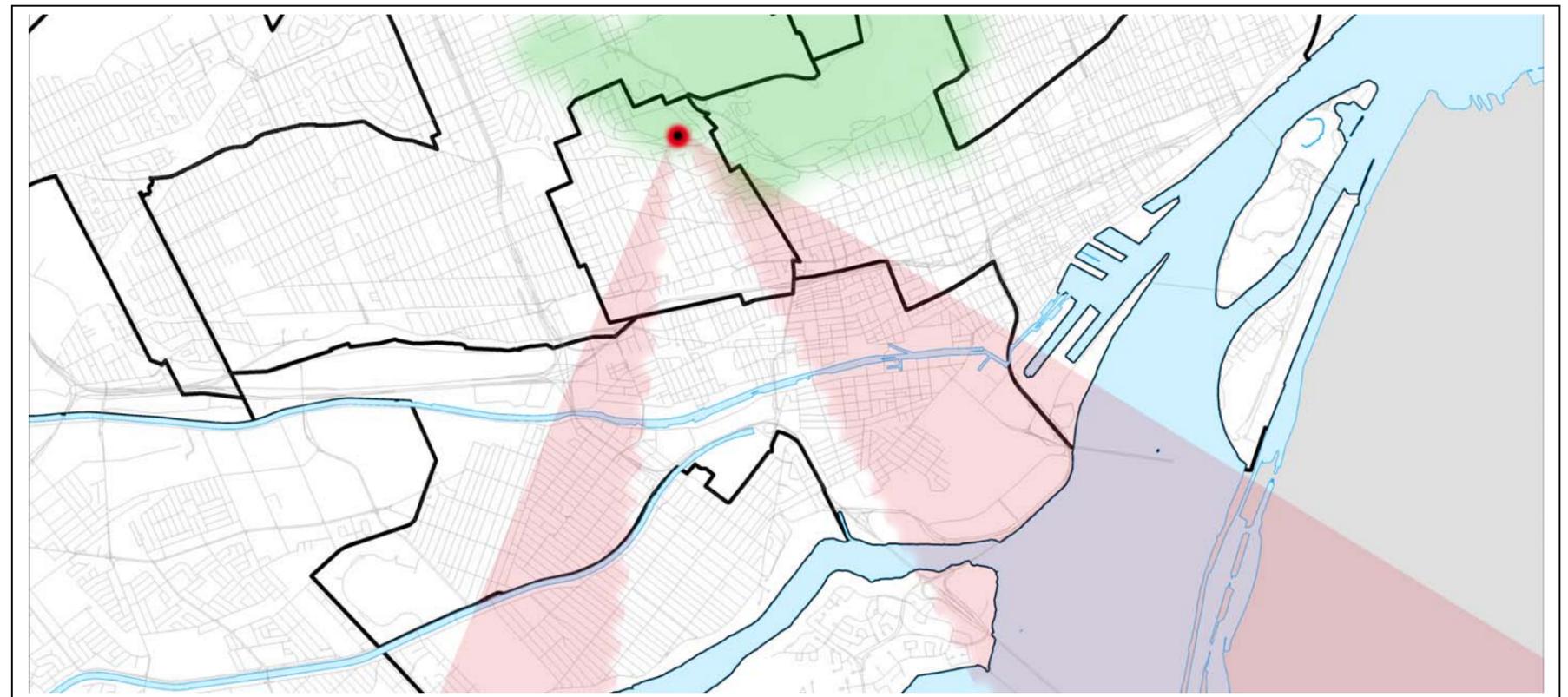
-  Vue présentant un portrait général de la portion Est de la ville de Montréal.
-  Vue sur le Plateau Mont-Royal, la portion Est de Ville-Marie, les arrondissements de l'Est de la ville, ainsi que sur le Stade Olympique, le parc La Fontaine, et le fleuve Saint-Laurent.
-  Belvédère public longeant la voie Camillien-Houde.



3. Parc Summit (versant sud)



- + + + +
 Vue sur l'arrondissement Sud-Ouest et la Rive-Sud, ainsi que sur le centre-ville.
- + + + +
 Cône de vision très obstrué par de la végétation.
- + + + +
 Belvédère public et aménagé faisant partie intégrante du parc Summit.
- + + + +
 Présence d'un



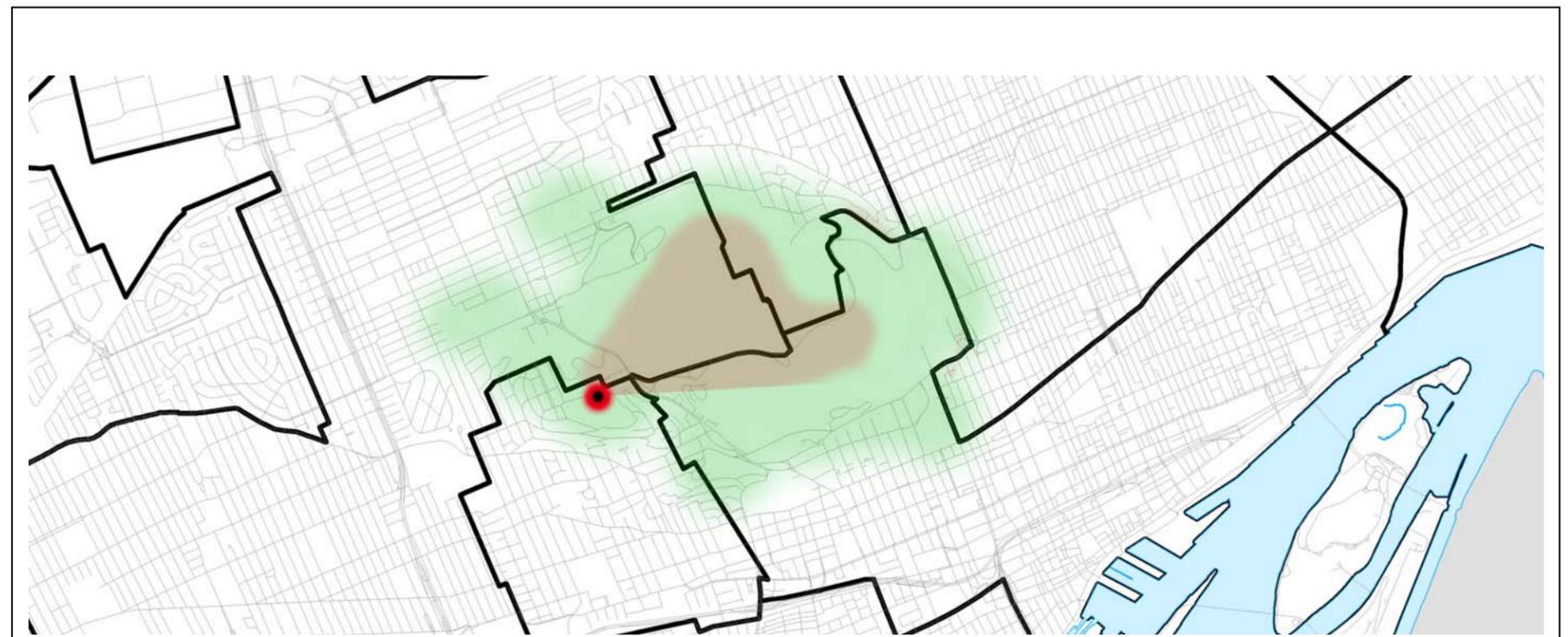
4. Parc Summit (versant nord)



 Vue sur les sommets d'Outremont et du Parc du Mont-Royal.

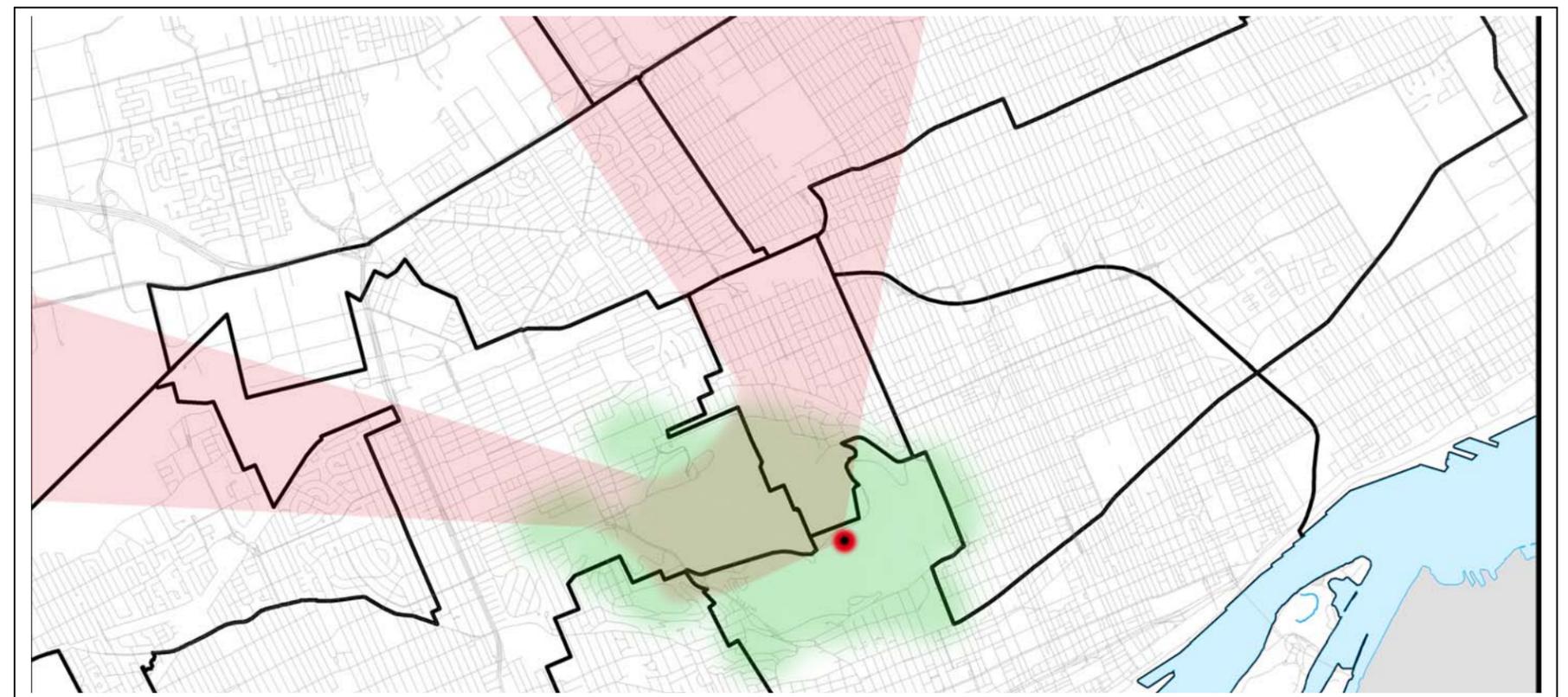
 Présence d'ensembles résidentiels de la rue Forest Hill. Vue partiellement obstruée par la végétation.

 Absence d'un belvédère formellement aménagé.



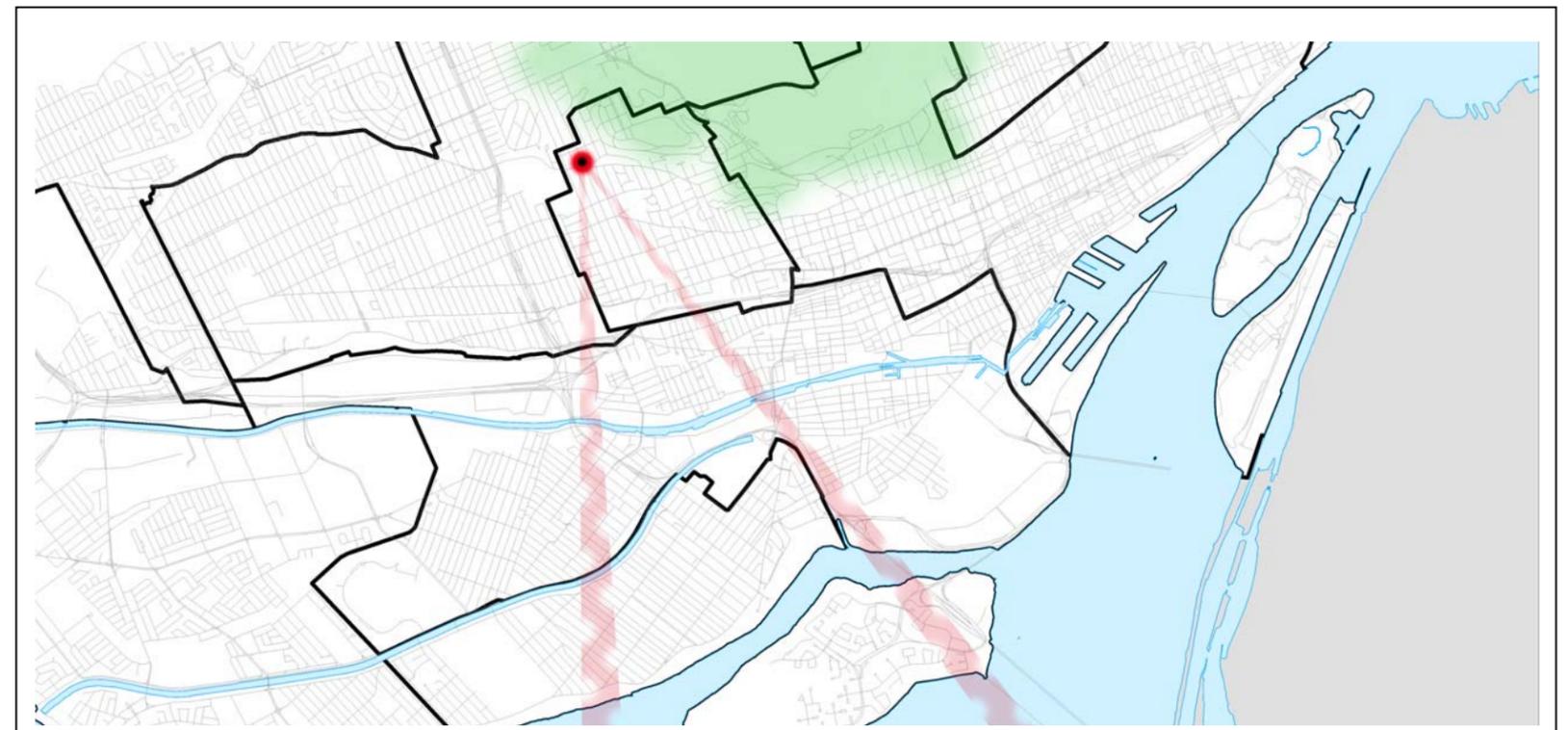
5. Sommet du Parc du Mont-Royal vers le nord

- + + +
 Vue sur les sommets de Westmount et d'Outremont.
- + + +
 Vue sur quatre institutions majeures de l'arrondissement historique et naturel du Mont Royal : l'Oratoire St-Joseph, le pavillon principal de l'Université de Montréal, ainsi que les cimetières Notre-Dame-des-Neiges et Mont-Royal.
- + + +
 Cône de vision en partie obstrué par deux sommets, mais permettant une vue du nord et de l'ouest de la ville.
- + + +
 Site faisant partie du Parc du Mont-Royal, et sujet à l'implantation d'un nouveau belvédère.



6. Belvédère Roslyn

- ☒ Vue sur les arrondissements Sud-Ouest et Verdun, et sur le fleuve Saint-Laurent ainsi que sur la Rive-Sud.
- ☒ Cône de vision extrêmement obstrué par de la végétation et le bâti résidentiel. Vision minimale.
- ☒ Belvédère informel localisé à l'extrémité de la rue Roslyn, à la hauteur de la rue The Boulevard.
- ☒ Belvédère encadré par un secteur résidentiel composé d'un bâti unifamilial.

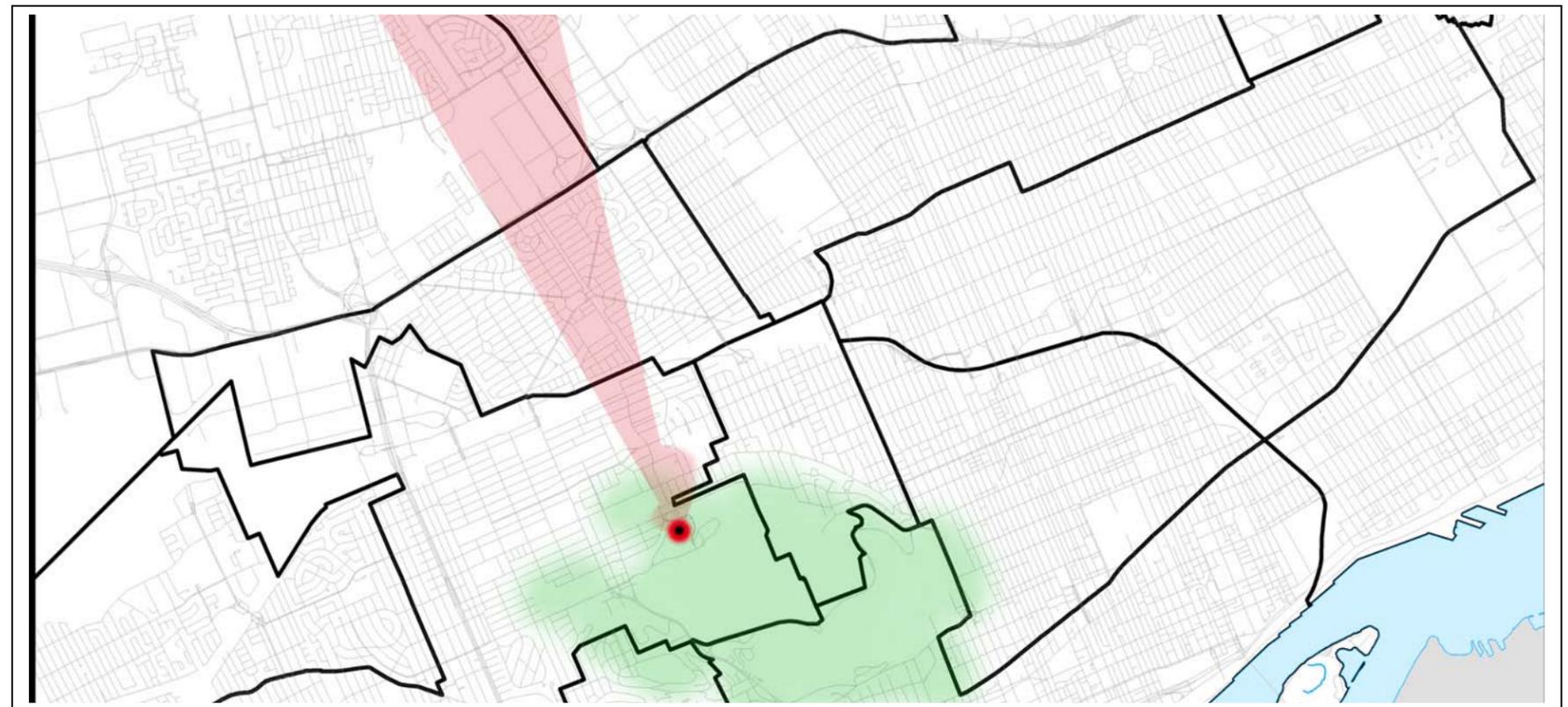


7. Pavillon principal de l'Université de Montréal




 Vue sur Côte-des-Neiges et l'arrondissement Mont-Royal, ainsi que sur le nord de la ville, Laval, et les Basses-Laurentides. Cône de vision obstrué par des arbres.


 Belvédère informel et privé, localisé le long du chemin de la tour, face au pavillon principal de l'Université de Montréal.

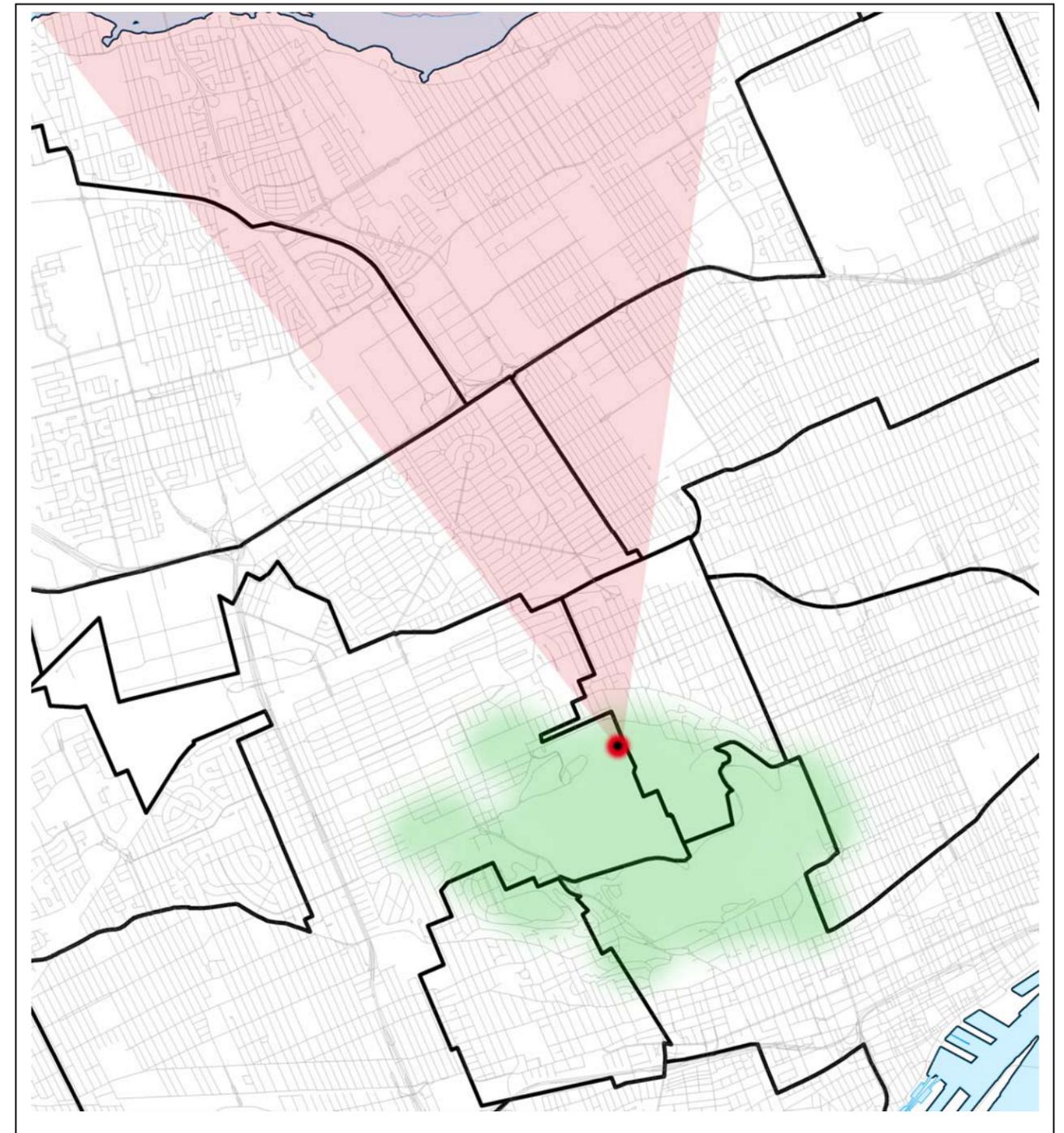


8. Piste de ski du CEPSUM (U de Montréal)



☒ Vue sur les arrondissements d'Outremont et de Mont-Royal, ainsi que sur le nord de la ville.

☒ Absence d'un belvédère, site peu accessible.

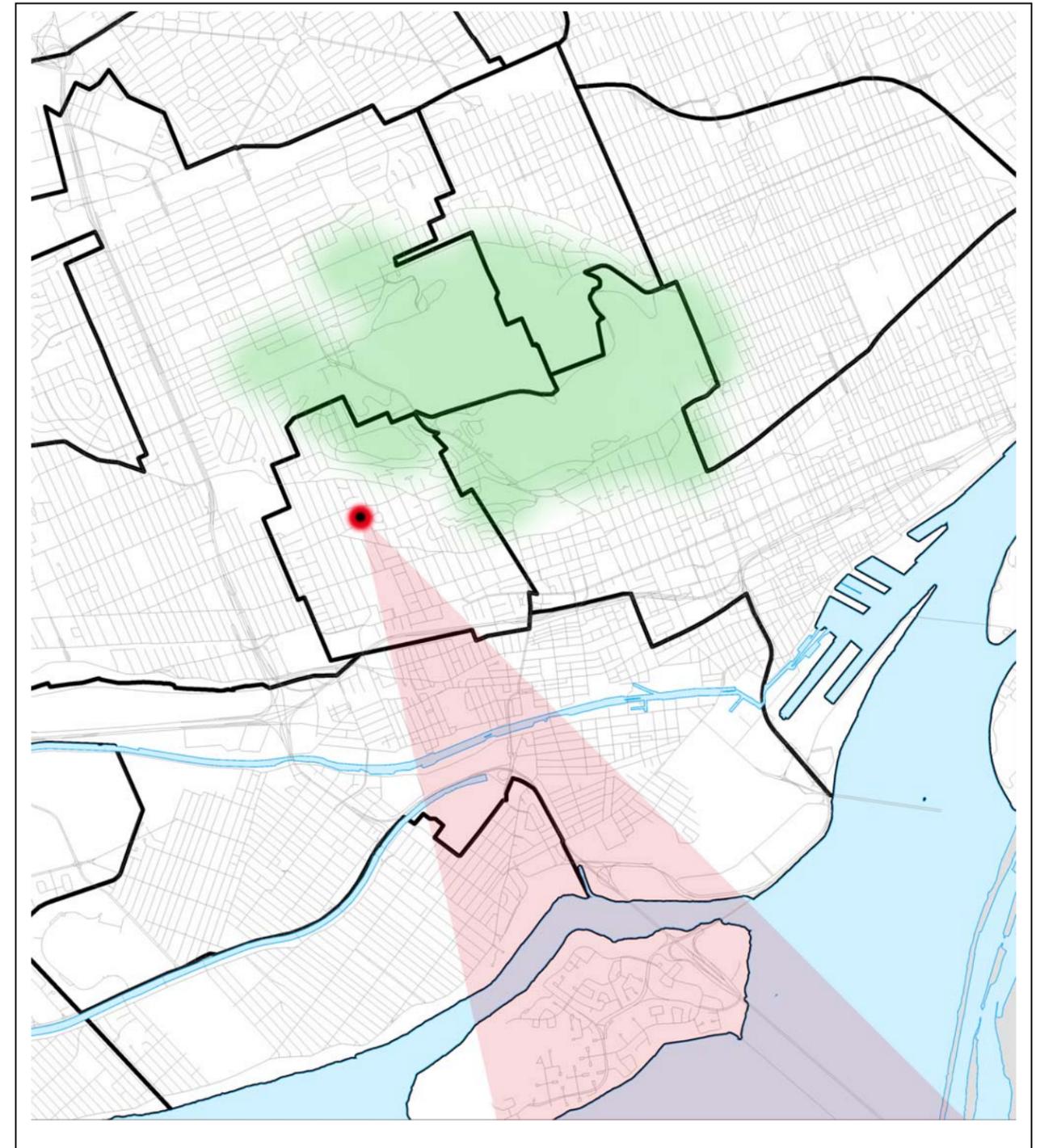


9. Parc Murray Hill



☒ Vue sur Westmount, Verdun et Sud-Ouest, ainsi que sur le fleuve St-Laurent et la Rive-Sud.

☒ Parc public, composé d'un espace ouvert, localisé le long du chemin de la Côte-St-Antoine.



10. Oratoire Saint-Joseph

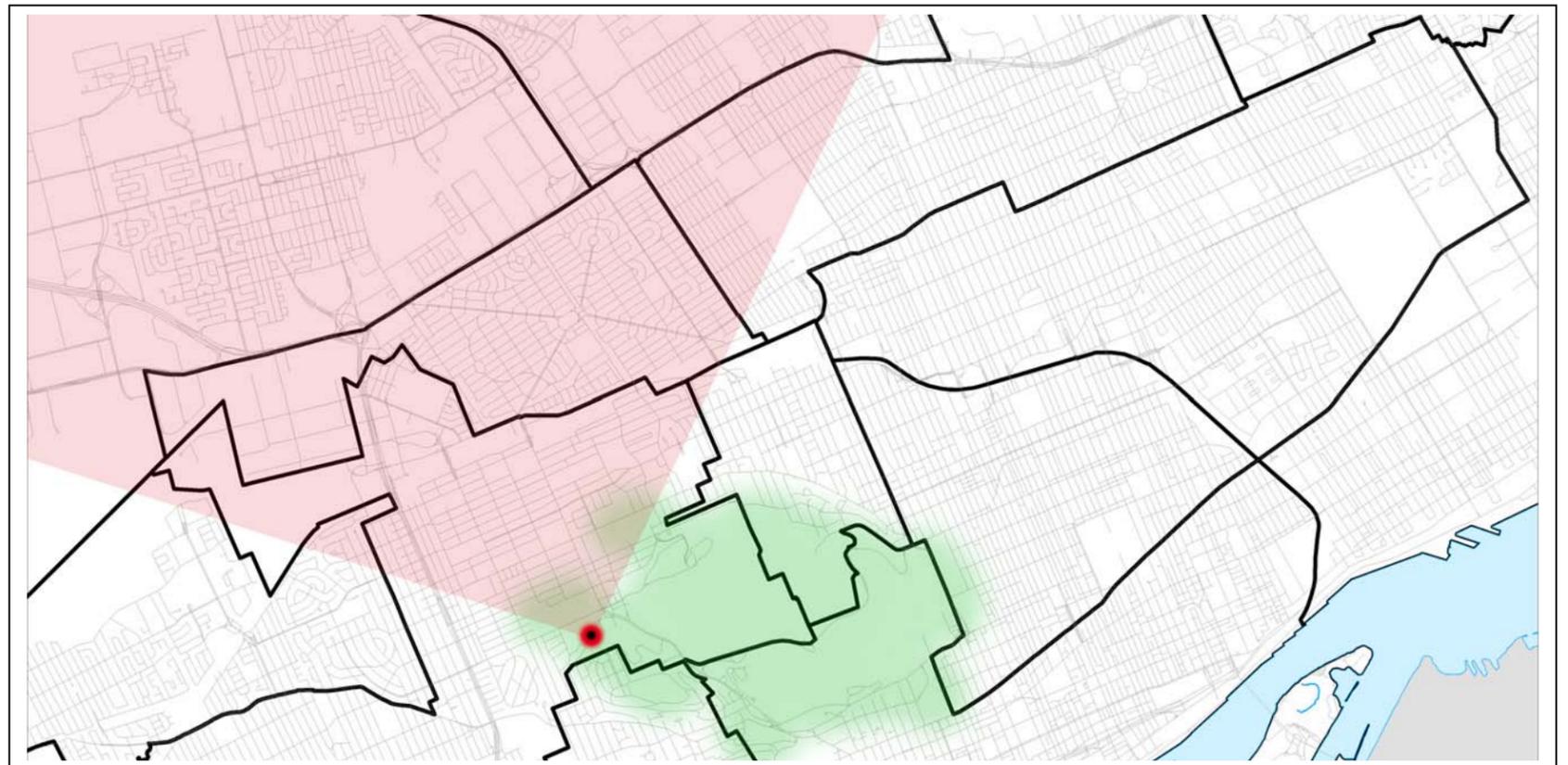


☒ Vue sur les arrondissements Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce et Mont-Royal, ainsi que sur le nord de la ville, Laval, et les Basses-Laurentides.

☒ Cône de vision ouvert, sans obstruction majeure.

☒ Belvédère-terrace privé, localisé sur les terrains de l'Oratoire Saint-Joseph.

☒ Site faisant l'objet d'un plan de réaménagement.

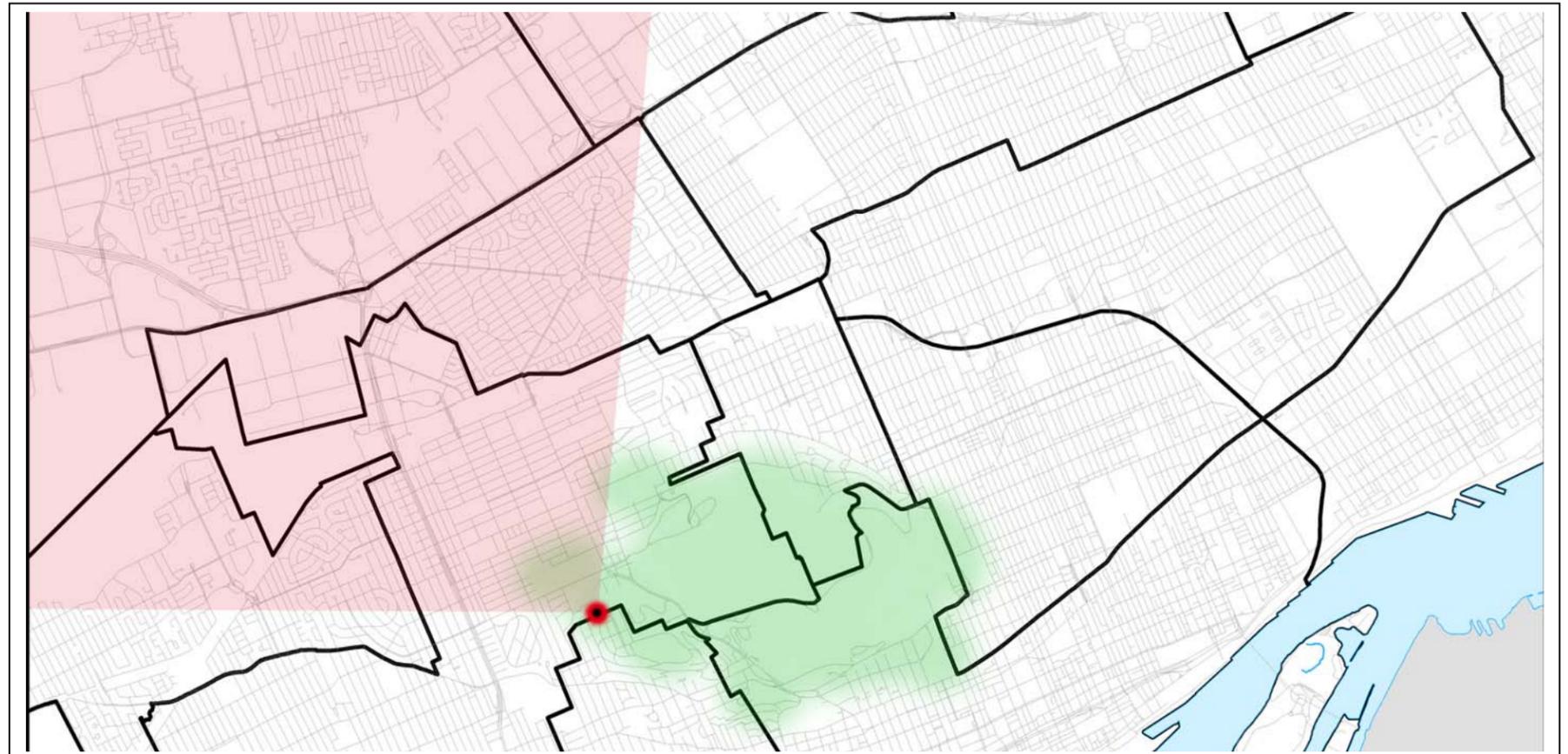


11. Esplanade à l'ouest de l'Oratoire Saint-Joseph



☒ Vues sur les arrondissements Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, Mont-Royal et Saint-Laurent, ainsi que sur le nord de la ville. Cône de vision ouvert.

☒ Esplanade localisée à l'Ouest de l'Oratoire Saint-Joseph, marquée par un important stationnement. Absence d'un belvédère.



12. Parc du Mont-Royal (Cedar / Côte-des-Neiges)



☒ Vue sur le chemin Côte-des-Neiges et la rue Cedar. Cône de vision largement obstrué par la végétation et les infrastructures routières, laissant à peine poindre le Westmount Square, le Sud-Ouest et Verdun.

☒ Limite du Parc du Mont-Royal.

